

Les Polybags

LIVRE BLANC N°1 - 2021

PAR
FASHION GREEN HUB

GRUPE DE TRAVAIL
Co-animé avec PROMOD



Mode sans plastique

Prise de conscience...

Maxime Lerbut
Promod

Majdouline Sbaï
Fashion Green Hub



26 juin 2019, première journée des soldes, dans la réserve d'un magasin de Wasquehal, les articles reçus de l'entrepôt sont déballés. Une demi-journée et deux sacs poubelles remplis d'emballages plastique. Ce n'est plus possible de jeter un matériau si durable, qui plus est, dès sa première utilisation !

À la même période se tiennent les Fashion Green Days, Forum national de la mode circulaire, sur le thème : « Il est temps d'agir ». Réunissant 2000 professionnels, ces rencontres abordent notamment la question du plastique dans l'industrie de la mode. Un constat s'impose aux auditeurs. **Le plastique est un problème d'ampleur** : 180 milliards de polybags sont produits chaque année pour l'industrie de la mode et seulement 15% sont recyclés. À ce problème s'ajoute celui des cintres plastiques jetables, des fibres micro-plastiques contenues dans les matières issues de la pétrochimie, etc.

Mais, **les solutions alternatives aux plastiques non réutilisables** dans la chaîne d'approvisionnement ne sont pas évidentes et accessibles.

Cette problématique est commune à toutes les marques de vêtements. Il serait donc ridicule de traiter ce sujet seul, qui plus est très complexe et avec de nombreuses idées reçues.

Ensemble **Promod et Fashion Green Hub**, avons donc décidé de **lancer un groupe de travail** pour faire **un état des lieux précis, échanger sur les bonnes pratiques existantes, réduire et trouver des alternatives à ce plastique** que nous utilisons à usage unique.

Ce premier livre blanc restitue les solutions concrètes testées et mises en oeuvre par les entreprises membres du groupe de travail qui leur ont permis de réduire d'au moins 30% le volume des polybags qu'elles utilisent.

SOMMAIRE

1. Introduction.....	page 4
1.1 L'industrie de la mode.....	page 5
1.2 Le problème du plastique dans la mode.....	page 5
1.3 Le groupe « Mode sans plastique ».....	page 6
2. Le problème des polybags.....	page 7
2.1 Qu'est-ce qu'un polybag ?.....	page 8
2.2 Le circuit des polybags.....	page 9
2.3 Les impacts des polybags.....	page 10
3. La réglementation.....	page 11
4. Les solutions alternatives aux polybags.....	page 14
4.1 Supprimer le superflu.....	page 15
4.2 Des emballages alternatifs.....	page 18
5. L'analyse du cycle de vie.....	page 24
6. Recycler les polybags.....	page 25
6.1 L'état du recyclage en France.....	page 26
6.2 Des solutions pour recycler les polybags.....	page 27
7. Pour l'avenir.....	page 28
7.1 Des nouveaux matériaux ?.....	page 29
7.2 Des nouveaux process ?.....	page 32
Remerciements.....	page 33
Rejoignez-nous.....	page 34



INTRODUCTION

Partie 1

- 1.1 L'industrie de la mode
- 1.2 Le problème du plastique dans la mode
- 1.3 Le groupe « Mode sans plastique »

1. INTRODUCTION

1.1 L'INDUSTRIE DE LA MODE

Selon l'ADEME, **l'industrie de la mode au niveau mondial émet 1,2 milliards de tonnes de gaz à effet de serre, soit 2% des gaz à effet de serre.** « En 2050, le secteur textile émettrait même 26 % des émissions globales de gaz à effet de serre si les tendances actuelles de consommation se poursuivent ». Elle contribue à la détérioration de la biodiversité, des écosystèmes par de multiples facteurs : consommation d'eau, rejet de produits chimiques dans les milieux naturels, et production de déchets. Cette situation n'est pas inéluctable. Elle **demande un engagement collectif des entreprises** dans de nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire ou l'économie régénérative.

1.2 LE PROBLÈME DU PLASTIQUE DANS LA MODE

Le plastique conventionnel est une matière issue de la pétrochimie. Elle est utilisée dans l'emballage des vêtements comme dans leur composition (polyester, polyamide et acrylique dans les matières et plastique dans les accessoires comme les boutons et les zip).

Le plastique dans la mode pose plusieurs problèmes :

- elle nécessite l'exploitation de pétrole (ressource non renouvelable) ,
- sa non réutilisation entraîne la production de déchets ,
- sa présence dans les matières entraîne l'émission de microfibres dans les océans.

1. INTRODUCTION

1.3 LE GROUPE « MODE SANS PLASTIQUE »

14 entreprises ont choisi de partager leur situation, leur expérience et leurs solutions pour **réduire la place du plastique non réutilisable** dans leurs emballages, leur chaîne d'approvisionnement, leurs équipements et les matières issues de la pétrochimie dans leur produit.

Voici la méthode conventionnelle employée :

1. Mesurer la quantité du gisement.
2. Partager les solutions existantes.
3. Rechercher des solutions et mesurer leurs impacts.
4. Tester ces solutions sous forme de POC (Proof Of Concept) ou d'expérimentation menée par une entreprise.
5. Partager les résultats de ces tests.
6. Accompagner l'appropriation et construire des stratégies communes pour les mettre en oeuvre tout en favorisant l'économie locale.

Les structures membres du groupe « mode sans plastique » :

Afibel, Agnès b., Auchan, Blancheporte, Bizzbee, Camaïeu, Cyrillus, Damart, Galeries Lafayette, Jules, La Redoute, Promod, Tape à l'oeil, Petit Bateau et l'Alliance du Commerce.

Nos partenaires publics : Conseil Régional des Hauts-de-France, ADEME.

Grâce aux partages d'expériences et aux mesures mises en oeuvre, les enseignes ont réduit en moyenne de 30% l'utilisation des polybags en 1 an.



LE PROBLÈME DES POLYBAGS

Partie 2

- 2.1 Qu'est-ce qu'un polybag ?
- 2.2 Le circuit des polybags
- 2.3 Les impacts des polybags

2. LE PROBLÈME DES POLYBAGS

2.1 QU'EST-CE-QU'UN POLYBAG ?

Le polybag est un **fin et léger plastique fermé**. Il est principalement composé de Polyéthylène Basse Densité (PEBD, LDPE), de Polypropylène (PP) ou Polyéthylène téréphtalate (PET).

Il **enveloppe le produit pour le protéger** et permettre l'**apposition d'une étiquette** de suivi de l'article.

Les **polybags emballent les vêtements** pour leur **acheminement** du fabricant jusqu'au magasin ou jusqu'au consommateur (vente à distance). Il est apposé sur le vêtement, dès le lieu de fabrication.

Le plastique est utilisé pour ses caractéristiques (étanchéité, légèreté, résistance, transparence) et pour son coût extrêmement faible.



2. LE PROBLÈME DES POLYBAGS

2.2 LE CIRCUIT DES POLYBAGS



Le polybag est utilisé pour emballer les vêtements dès le lieu de fabrication.



Durant le transport, les polybags servent à : protéger de l'humidité, éviter le froissage et éviter les frottements (transferts de couleurs, boulochage).



Dans l'entrepôt de la marque ou de l'enseigne : les opérations de tri des produits ont lieu. Dans de nombreux cas, les étiquettes apposées sur les polybags sont scannées.



Certaines entreprises envoient les vêtements sous polybags en magasin ou chez les clients en cas de vente à distance.



Les polybags ne sont pas recyclables dans des circuits de collecte et de traitement des déchets ménagers, dans la majorité des cas.



Les polybags sont traités en magasin en fonction des règles en vigueur dans le centre commercial ou la commune où est basée la boutique.



2. LE PROBLÈME DES POLYBAGS

2.3 LES IMPACTS DES POLYBAGS

Les polybags sont **fabriqués à partir de pétrole brut**, ou dans des cas plus rares de plastiques recyclés. Ils utilisent une ressource épuisable.

Chaque année, **180 milliards de polybags sont produits pour l'univers de la mode**. Onze enseignes de notre groupe de travail ont pu comptabiliser le volume de polybags utilisé par leur entreprise. Le volume estimé est de **2 000 tonnes de polybags par an**. Soit approximativement 230 millions de polybags par an.

Les polybags ne sont pas réutilisables. Il existe une réelle difficulté à assurer un circuit traçable pour leur recyclage. Lorsque les plastiques ne sont pas captés par un circuit de collecte, **ils s'accumulent dans les écosystèmes, en particulier, dans les océans**.

Selon l'ONG WWF, un tiers des emballages plastiques sont jetés dans les milieux naturels et selon la Fondation Ellen Mac Arthur, il y aura en 2050 « plus de plastiques dans les océans que de poissons ». **Seul 1% des plastiques serait visible à la surface des océans**, les 99% restant déversés depuis des décennies ont été dégradés par le soleil et les bactéries, ceux qui les rend difficiles à tracer.



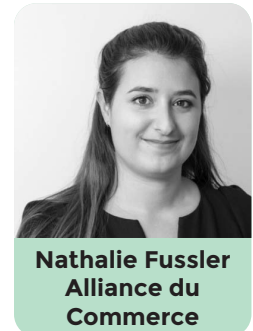


LA RÉGLEMENTATION

Partie 3

3. LA RÉGLEMENTATION

En 2040, la suppression du plastique à usage unique devrait être mise en application en France.



Nathalie Fussler
Alliance du
Commerce

Le sujet de l'environnement est une compétence partagée entre l'Union Européenne et les États membres. Il y a donc deux sources de réglementation.

Au niveau européen, c'est la directive **94/62/CE du 20 décembre 1994** qui traite de **la question des emballages et des déchets d'emballages**. Elle énonce des **exigences de composition et de fabrication des emballages**, pose des **objectifs de collecte et formule des « principes fondamentaux » pour la gestion des déchets d'emballage**.

Au niveau français, le sujet des emballages est traité par le **code de l'environnement et ses articles R.543-42 à R.543-74**, que reprennent notamment les dispositions de la directive européenne.

En ce qui concerne les déchets d'emballages, il faut faire la distinction entre les emballages ménagers et les emballages industriels et commerciaux. Les premiers sont ceux que le consommateur jette après consommation du produit. Les seconds sont les emballages de produits achetés par les entreprises et les emballages permettant le transport et la logistique des marchandises comme le polybag.

3. LA RÉGLEMENTATION

Aujourd'hui, pour ces emballages industriels et commerciaux, le professionnel a deux obligations :

- la première est celle de faire le tri de ses déchets selon les matières : le papier / carton, le métal, le plastique, le verre et le bois (**décret n° 2016-288 du 10 mars 2016**),
- la seconde obligation est celle de les valoriser (réutilisation, recyclage, valorisation énergétique) soit dans sa propre installation, soit par un prestataire.

À l'avenir, le professionnel va devoir être plus soucieux. En effet, **la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire** (dite **loi Agéc**) et **le décret « 3R »** vont **fixer des objectifs de réduction, de réemploi et de recyclage pour tous les emballages plastiques** sur une période de cinq ans (2021-2025).

Ces objectifs sont :

- une **réduction de 20% des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025 ;**
- une **réduction de 100% / la fin des emballages plastiques à usage unique « inutiles » d'ici fin 2025.**

Sont inutiles, les emballages n'ayant pas de fonction technique clairement identifiée de protection sanitaire, d'intégrité des produits, de transport ou de support d'information réglementaire. La création d'une filière de recyclage (REPDEIC) pour tous les emballages en plastique à usage unique dès le 1er janvier 2025.



LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

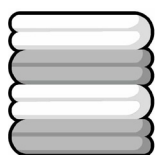
Partie 4

4.1 Supprimer le superflu

4.2 Des emballages alternatifs

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.1 SUPPRIMER LE SUPERFLU



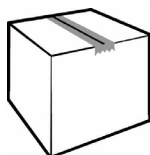
SUPPRIMER LES POLYBAGS DES ÉCHANTILLONS

Les échantillons envoyés par les sous-traitants pour être vérifiés par le service qualité peuvent être supprimés dans les enveloppes d'expédition.



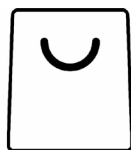
SUPPRIMER LES POLYBAGS SUR LES PRODUITS RÉSISTANTS

Les produits type « grosses pièces » (manteau, denim, etc). Les produits résistants qui ont pour point commun d'être de couleur sombre et difficilement froissable.



MIEUX PLIER ET BIEN CHOISIR LES CARTONS

Pour protéger les vêtements durant les phases de transport, le mode de pliage est efficace (par exemple : rouler les jeans et les tee-shirts). Certains types de cartons peuvent favoriser le transfert de couleurs.



RÉDUIRE LE VOLUME DES POLYBAGS

Privilégier des polybags à plus faible densité : 30 microns au lieu de 60 microns. Le pliage de vêtements peut permettre de réduire la taille du polybag de 30%.



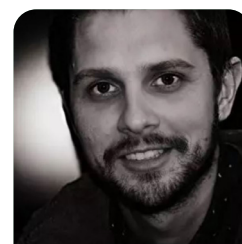
ENVOYER DES COLIS ASSORTIS DIRECTEMENT EN MAGASIN

Certaines entreprises utilisent les polybags pour éviter les salissures lors du tri et de la manipulation en entrepôt. En envoyant des colis assortis directement au magasin, cela permet d'éviter ce risque et de supprimer les polybags.

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.1 SUPPRIMER LE SUPERFLU

« *Nous avons fait une campagne de sensibilisation auprès de nos fournisseurs pour la suppression des polybags lors d'envoi de nos échantillons. Un rappel est en cours pour ceux qui n'ont pas respecté notre choix. Certains fournisseurs ont une antenne proche de notre siège social. Nous avons mis en place un système de sacs réutilisables, tournant avec ces fournisseurs : plus d'enveloppe plastique.* »



Maxime Lerbut
Promod, France

« *Les échantillons amont provenant de nos bureaux sont mis dans une enveloppe tissu pour être groupés dans un carton. Par contre le dernier échantillon tiré de la production est livré avec un polybag individuel. Pour les fournisseurs en direct, cela dépend du fournisseur qui joue le jeu ou pas. Mais depuis l'année dernière, **Jules a réduit de 25% le nombre d'échantillons, objectif d'ici 2022 : -25% par rapport à 2020 !*** »



Isabelle Teirlynck
Jules

« *Nous avons commencé par remplacer tous les polybags sur nos commandes assorties (commandes d'implantation qui passent directement du producteur au magasin sans manipulation logistique) par des bandelettes en cartons. Le résultat : **une économie de 44 tonnes de plastiques en 1 an.** Nous lançons des tests de plus en plus larges sur nos commandes "picking" depuis janvier 2020 et sur de nouvelles typologies de produits. À date, presque **1,5 million de polybags supplémentaires ont été économisés sur nos commandes dites "picking".*** »



Benoit Mouvielle
Tape à l'Oeil

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.1 SUPPRIMER LE SUPERFLU

Nous avons éliminé progressivement le suremballage (exemple : 140000 unités qui représentent 75% environ du total) au Japon et diminué le grammage des polybags de 60 à 50 microns. Nos polybags passent progressivement en matière « recyclée » (100 000 unités en 2020 en France). On effectue le recyclage et /ou la réutilisation des polybags de boutiques Parisiennes et de Hong Kong et de Londres. »

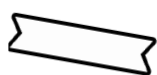


Alessandra Lobba
Agnès b

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.2 DES EMBALLAGES ALTERNATIFS

Pour choisir une alternative plus écologique aux emballages non réutilisables, il faut bien vérifier sa performance environnementale. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'outil BEE décrit dans le chapitre suivant ou être accompagné par un.e expert.e ACV (Analyse du Cycle de Vie). Cette évaluation permet de s'assurer que l'utilisation de cet emballage alternatif présente bien des avantages écologiques, de sa fabrication jusqu'à sa fin de vie.



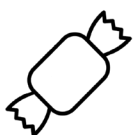
LES RUBANS EN CARTON

Le ruban carton permet d'entourer le produit préalablement plié ou roulé. Une étiquette de suivi peut y être apposée. Il maintient le produit durant l'acheminement, depuis le lieu de fabrication, jusqu'au magasin (y compris pour la mise en rayon) et/ou au client (y compris en VAD). Il est composé de fibres de cellulose (extraites du bois ou du papier). Il est recommandé d'utiliser du carton recyclé, labellisé FSC et du scotch en papier pour la fermeture ou un système d'encoche pour éviter toute bande adhésive.



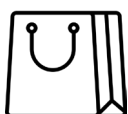
BANDELETTES EN TISSU

Les bandelettes en tissu sont des chutes de production qui peuvent être utilisées pour maintenir pliés les vêtements.



FEUILLES DE PAPIER KRAFT

Les feuilles de papier kraft sont utilisées pour emballer les vêtements préalablement roulés. Le papier kraft est fabriqué à partir de pâte de papier de bois de résineux, pin ou sapin.



LE PAPER BAG

Le « paper bag » est un emballage au même format que les polybags plastiques. Il est fabriqué à partir de pulpes de bois.

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

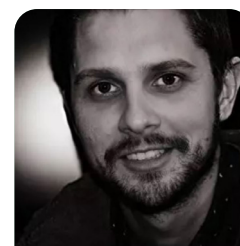
4.2 DES EMBALLAGES ALTERNATIFS

« Nous avons remplacé une partie des polybags sur nos denims en modifiant le mode de packaging 'roulés au lieu de pliés' afin de les maintenir avec une bandelette de tissu provenant des chutes de production 'lisière de coupe'. L'impact sur le coût logistique 'volume total transporté' est négligeable. L'aspect du produit à réception est plus aéré et plus simple à déconditionner. Il s'agit donc non seulement d'une solution plus responsable mais pratique dans l'utilisation et donc plébiscitée par nos commerçants. »



Benoit Mouvielle
Tape à l'oeil

« Nous avons réalisé un test sur le denim et le pull. Test concluant sur le pull, mais non concluant pour le denim : la bandelette cartonnée n'était pas assez résistante pour le traitement logistique. Ce test a été amplifié toujours sur le pull et le denim avec une bandelette cartonnée FSC ou recyclée de 250-300GSM et d'une largeur de 8 CM ». **Aujourd'hui, le déploiement a été acté, ce sera une économie de 40 tonnes de polybags.** Nous allons amorcer des POCS sur d'autres catégories de produits. »



Maxime Lerbut
Promod, France

« Pour le secteur cadeaux, nous avons réduit notre consommation annuelle de 17 tonnes de plastique en le remplaçant par un packaging en papier kraft ou carton. Il nous reste à étudier un emballage sans plastique pour les sous vides (ce qui permet de gagner en espace de transport et donc de réduire l'empreinte carbone associée à ce type de packaging). »



Christelle Leconte
Damart, France

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.2 DES EMBALLAGES ALTERNATIFS

« En 2020, nous avons **supprimé le polybag sur tous les pantalons denims**, soit 2 451 000 pièces, et remplacé par une bande carton de cerclage. **Cela représente une économie de 22 tonnes de polybags**. Pour 2021, cela représente déjà 16 tonnes de PET. **Nous l'avons également rendu recyclable en remplaçant l'étiquette collée dessus pour la passer en PET** : mono composition produit, le sachet est donc désormais recyclable. **Il fait 20 microns, donc une utilisation matière minimum.** »



Émilie Berger
Camaïeu

« Blancheporte agit sur deux axes pour réduire sa consommation d'emballages plastiques. Nous testons d'une part **la substitution de nos emballages d'expédition par des sachets papier**. D'autre part, **le remplacement des sachets produits par une bande en carton** mais également par **une feuille papier** pour les coloris clairs ou les matières fragiles . »



Edith Brancourt
Blancheporte



Hervé Roose
Blancheporte

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.2 DES EMBALLAGES ALTERNATIFS

« Une des alternatives actuelles à l'usage des plastiques dans l'emballage est l'**utilisation de matériaux à base de cellulose issue du bois, typiquement le papier, kraft, carton**. Ainsi les **pochettes en papier ou « paper bag »** constituent une solution de remplacement des polybags en plastique par un matériau d'origine naturelle et parfaitement recyclable. Le matériau offre également de bonnes caractéristiques de biodégradabilité. La dégradation de papier journal en milieu naturel est estimée à 3/12 mois comparée à 450 ans pour les sacs en plastique. Les sacs existants sont opaques voire semi transparents mais il est possible si nécessaire d'y ajouter une fenêtre parfaitement transparente en film cellulosique. Nous recommandons de vérifier auprès du fournisseur que la matière première utilisée est issue de forêts gérées de manière durable (label FSC). »



Frédéric Merle
EuraMaterials

4. LES SOLUTIONS ALTERNATIVES AUX POLYBAGS

4.2 DES EMBALLAGES ALTERNATIFS



Emballage conçu par **Damart**



Emballage conçu par **Damart**



Emballage kraft conçu par **Blancheporte**



Emballage kraft conçu par **Blancheporte**



Échantillon Paper Bag



Emballage conçu par **Promod**



L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Partie 5

5. L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) permet d'évaluer les impacts d'un produit quel qu'il soit sur l'ensemble de sa durée de vie, selon des critères définis (exemple : effet de serre, ozone, acidification, eutrophisation, etc).

Dans les travaux du groupe, nous avons réalisé plusieurs ACV en utilisant la base *bee.citeo.com*.

Dans l'exemple ci-dessous, nous sommes partis de notre polybag "classique" (polyéthylène basse densité), d'un poids de 9 grammes, comme base de référence.

Nous avons voulu comparer l'impact environnemental des différentes alternatives à ce polybag conventionnel :

- Polybag avec 70% de matière recyclée
- Bande cartonnée 300GSM 10 cm de large et 40 cm de long.
- Bande cartonnée 300GSM 8 cm de large et 40 cm de long.
- Bande cartonnée 250GSM 10 cm de large et 40cm de long.

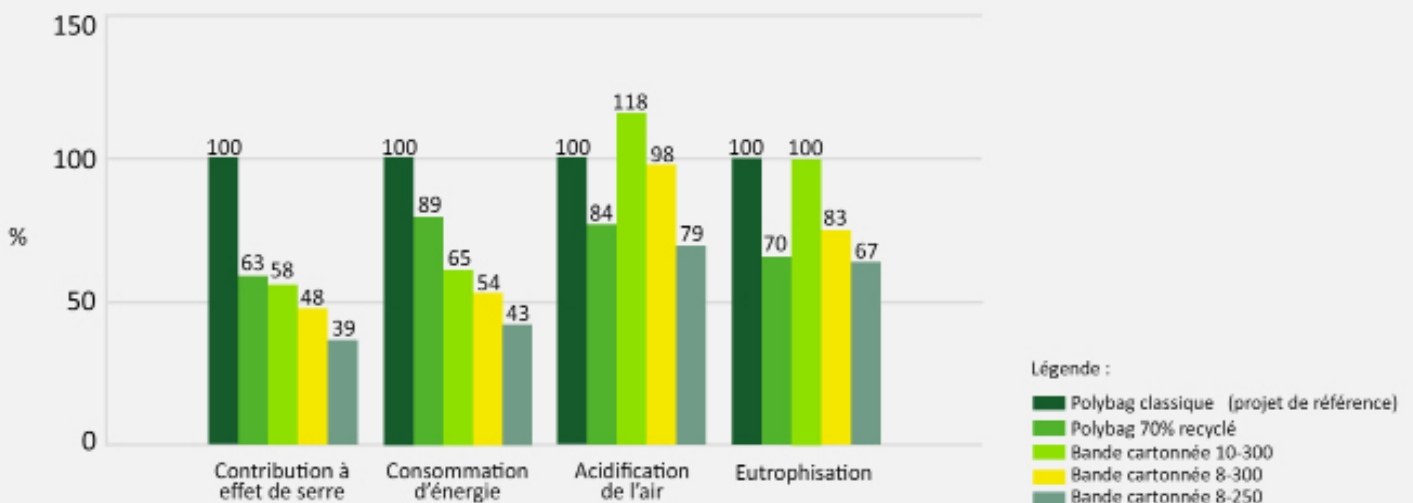
Le poids du matériau alternatif a un impact significatif sur son empreinte environnementale.

Certaines alternatives peuvent avoir des impacts positifs sur certains critères mais négatifs sur d'autres. Le travail n'est donc pas fini et doit être continu.

Des choix sont à arbitrer selon les priorités fixées par chaque entreprise en attendant de trouver une solution plus pérenne.

Synthèse multi-impacts

10/11/2020





RECYCLER LES POLYBAGS

Partie 6

6.1 L'état du recyclage en France

6.2 Des solutions pour recycler les polybags

6. RECYCLER LES POLYBAGS

6.1 L'ÉTAT DU RECYCLAGE EN FRANCE

Les sachets polybags monomatières en polyéthylène (PE) et polypropylène (PP) sont les plus utilisés. **Ils sont parfaitement recyclables.**

Il y a très peu de visibilité sur l'effectivité du recyclage des polybags en France. En Europe, seulement 20% des polybags seraient recyclés.

Les freins au recyclage des polybags mis sur le marché sont de plusieurs natures.

- **L'organisation de la collecte** : Les polybags sont, dans la majorité des cas, utilisés pour emballer les vêtements jusqu'aux magasins ou aux consommateurs. Il n'existe pas aujourd'hui de filière de collecte sélective de polybags utilisée en tant qu'emballage professionnel. Elle dépend des gestionnaires de centres commerciaux et des opérateurs locaux. Dès le 1er janvier 2025, une filière de recyclage de tout les emballages en plastiques à usage unique devrait être créée (REPDEIC voir page 13).

- **La qualité de la collecte** : les polybags doivent être collectés de manière séparable et ne pas être « souillés » par d'autres déchets.

- **Le volume des polybags** : Le volume des plastiques rend difficile le stockage dans l'attente de la collecte séparable, ou nécessite un équipement pour les compacter. Les entreprises compétentes dans le recyclage des polybags sont aujourd'hui en capacité de traiter les gisements existants. Ils proposent un prix de rachat des polybags à recycler (variable selon le marché).



L'unité de collecte en vue du recyclage des polybags

6. RECYCLER LES POLYBAGS

6.2 DES SOLUTIONS POUR RECYCLER LES POLYBAGS

Maîtriser le gisement et faciliter la collecte :

Pour maîtriser le circuit de collecte et de recyclage des polybags, **il est possible de collecter les polybags dans l'entrepôt**, avant l'envoi en magasins ou aux clients et faire appel à un opérateur de recyclage avec un seul point de retrait pour les matières.

Malgré les recettes générées par la vente des matières à recycler, cette solution peut présenter un surcoût (temps des agents consacré aux retraits des polybags, coût de l'achat d'une compacteuse).

Organiser des circuits de collecte sur des espaces géographiques déterminés :

Sur des secteurs à forte densité de magasins et d'activités commerciales, les collectivités locales et les opérateurs peuvent s'organiser afin de collecter les polybags.

« Depuis septembre 2019, **nous enlevons les sachets plastiques de nos articles textiles dans notre entrepôt de Roubaix** avant l'envoi dans nos magasins. Cela permet de faire gagner du temps à nos conseillères de vente (manipulation et traitement des déchets) et **d'être sûr du bon recyclage de nos plastiques**. Les plastiques sont compactés en entrepôt et envoyés à notre **prestataire belge de recyclage pour le plastique & le carton (environ 15 tonnes de plastique par an)**. »



Véronique Viénot
Damart, France



POUR L'AVENIR

Partie 7

7.1 Des nouveaux matériaux ?

7.2 Des nouveaux process ?

7. POUR L'AVENIR

7.1 DES NOUVEAUX MATÉRIAUX ?



UNE BACTÉRIE MANGEUSE DE PLASTIQUE ?

Depuis 2016, des chercheurs japonais travaillent sur **une bactérie qui produit des enzymes qui peuvent dégrader le Polytéréphthalate d'éthylène (PET)**.



LES PLASTIQUES BIOSOURCÉS, UNE FAUSSE BONNE IDÉE

Concernant les **emballages biosourcés**, il faut s'assurer qu'ils présentent **moins d'impact environnemental sur l'ensemble de leur cycle de vie** que d'autres types d'emballages.

De plus, selon la loi AGECE, l'objectif est de **s'orienter vers des emballages recyclables**. Il existe des plastiques biosourcés qui ont la même structure que les plastiques conventionnels (ex : PE biosourcé) et sont donc gérés en fin de vie de la même manière que ces derniers. Ils sont recyclables.

Pour les plastiques biosourcés plus originaux, comme le PLA, il faut s'assurer qu'ils soient bien recyclables c'est-à-dire qu'il y a une **technologie de recyclage** qui existe ou qu'ils sont bien collectés pour être effectivement recyclés.

Le compostage des produits en PLA n'est pas du recyclage à notre sens car le carbone qui constitue le matériau se transforme majoritairement en CO₂ et qu'il ne génère pas d'éléments fertilisants ou amendants comme peuvent le faire les biodéchets.

De plus, le PLA classique n'est compostable qu'en compostage industriel, il ne pourra pas porter la mention « compostable ».

Biosourcés ou compostables, ils demeurent des plastiques et sont concernés par les exigences réglementaires sur les plastiques (sauf rares exceptions).

7. POUR L'AVENIR

7.1 DES NOUVEAUX MATÉRIAUX ?



LE RECYCLAGE DES POLYBAGS EN CARBURANT DÉCARBONÉ

Des entreprises ont mis au point un **équipement permettant de recycler le plastique en carburant**. Cette opération permettrait de produire un carburant émettant **moins de gaz à effet de serre**.

7. POUR L'AVENIR

7.1 DES NOUVEAUX MATÉRIAUX ?

S'ENGAGER POUR L'AVENIR COMMUN DES OCÉANS

« Fondée par Agnès b. et Etienne Bourgois, la **Fondation Tara Océan** est la première fondation reconnue d'utilité publique consacrée à l'Océan en France. Grâce à la goélette Tara, elle développe une science de l'océan de haut niveau. Ses deux missions-clés : **explorer et partager**. La Fondation Tara Océan travaille sur **le sujet majeur des déchets plastiques** et se mobilise dans le domaine de **l'économie circulaire**.



7. POUR L'AVENIR

7.2 DES NOUVEAUX PROCESS ?



L'AUTO - EMBALLAGE

Il s'agit d'intégrer une pochette dans la confection du produit et d'**adopter un mode de pliage qui permet «d'auto-emballer»** le produit sans apport de matières supplémentaires. L'exemple le plus connu est le modèle «Kway». Ces solutions seraient parfaitement adaptées, par exemple, aux linges de maison.



LA « REVERSE LOGISTIQUE »

Il s'agit d'utiliser des **emballages réutilisables** (exemple : sacs en tissu) **qui sont récupérés après utilisation pour être réemployés**. Cette solution fonctionne pour de la production locale et distribution locale. Pour des produits fabriqués hors d'Europe et de France, ce système générerait des impacts et des coûts importants.

REMERCIEMENTS

- Agathe Mouvielle
 - Alessandra Lobba
 - Alice Bardet
 - Anthony Jaugeard
 - Antoine Levant
 - Benoit Mouvielle
 - Bertrand De Chateaubourg
 - Briac Delaune
 - Bruno Cocart
 - Camille Marcon
 - Christelle Demaretz
 - Christelle Leconte
 - Edith Brancourt
 - Emilie Berger
 - François Humbert
 - Frédéric Merle
 - Henri Bourgeois Costa
 - Henri-Pierre Gyselinck
 - Hervé Roose
 - Isabelle Dayde
 - Isabelle Teirlynck
 - Lucie Bailly
 - Majdouline Sbaï
 - Manuelle Olivier
 - Maud Leleu
 - Maxime Lerbut
 - Mélanie Miet
 - Nathalie Fussler
 - Pauline Matteoli
 - Philippe Suisse
 - Sacha Boyadjian
 - Sandra Wielfaert
 - Stéphanie Zangerlin
 - Thibault Aumeran
 - Thierry Desobry
 - Véronique Larose
 - Véronique Vienot
- Camaïeu
 - Agnès b.
 - Petit Bateau
 - Fashion Green Hub
 - Promod
 - Tape à l'oeil
 - Auchan
 - Agnès b.
 - Afibel
 - Fashion Green Hub
 - Conseil Régional des Hauts-de-France
 - Damart
 - Blancheporte
 - Camaïeu
 - Ademe
 - EuraMaterials
 - Tara Océan
 - Promod
 - Blancheporte
 - Fashion Green Hub
 - Jules
 - Bizzbee
 - Fashion Green Hub
 - Auchan
 - Bizzbee
 - Promod
 - Galeries Lafayette
 - Alliance Du Commerce
 - Petit Bateau
 - Conseil Régional des Hauts-de-France
 - Cyrillus
 - Fashion Green Hub
 - Auchan
 - Cyrillus
 - Damart
 - La Redoute
 - Damart

Les sources visuels :

Toutes les images appartiennent à leur source d'origine.

Intercalaire : Unsplash

Les icônes : Flaticon

Page 1, 2, 10 : Unsplash

Page 8, 30, 33 : Fashion Green Hub

Page 21 : Damart, Promod et Blancheporte

Page 28 : Pixabay - Pexels - Unsplash

Page 30 : Tara Océan

Les sources textuelles :

Page 2, 10 : Fashion for good - sustainable packaging coalition

Page 5 : Ademe

Page 10 : Futura planète

Page 12, 13 : Obligation tri 5 flux de l'ADEME - Guide : Les emballage plastiques industriels & commerciaux de Elipso - Les emballages plastiques de Europa - Emballages industriels, commerciaux et ménagers de l'ADEME - Les emballages plastique de Actu Environnement

Page 17 : Bee

Page 25 : Fashion for good

REJOIGNEZ-NOUS

« Le plastique est une matière aux propriétés qui allient transparence et solidité. Tout au long de sa durée de vie : production, utilisation et fin de vie, **le plastique a des impacts écologiques considérables**. 15% des emballages plastiques dans le monde sont utilisés par la filière mode et habillement et les microfibres rejetées au moment du lavage des vêtements représentent l'équivalent de **50 milliards de bouteilles plastiques jetées dans les océans**.

Avec Fashion Green Hub, nous voulons **construire dès aujourd'hui des alternatives efficaces** avec vous, les entreprises et professionnel.le.s. »



Annick Jehanne
Présidente
Fashion Green Hub

Fashion Green Hub est une association loi 1901 à but non lucratif. 300 adhérents pour promouvoir l'innovation écologique dans la filière textile. Aide au développement (start-ups, marques, créateurs) et à la transformation des entreprises.

En savoir plus
(adhésion + actualité)

REJOIGNEZ-NOUS



Photo du groupe « mode sans plastique »
visite de l'entrepôt Damart

Rejoignez
le groupe de travail
« mode sans plastique »

Livret édité par **FASHION GREEN HUB**  dans le cadre du groupe de travail « mode sans plastique » co-animé avec **promod**

Avec le soutien de :



Et la participation de :

Blancheporte

agnès b.

DAMART

CAMAÏEU

Auchan

Bizzbee

CYRILLUS
PARIS

Galeries Lafayette

TAPE À L'OEIL
ORIGINAL KIDS

JULES

 **EuraMaterials**

La Redoute



Afibel